

des Ressources et du Développement économique (M. Winters) a repris son siège. Il est préposé à un ministère qui est censé s'occuper de l'expansion de nos ressources, mais il semble que c'est le ministre du Commerce (M. Howe) qui en a l'autorité à l'heure actuelle. Je signalerai à la Chambre qu'au cours des derniers deux ou trois mois, j'ai eu l'occasion de me mettre en rapports avec le ministère des Mines et des Relevés techniques. Un homme qui possédait, il me semble, un bail à l'égard de 57 milles carrés de terrains en Nouvelle-Écosse s'était adressé à moi. Après avoir fait de la prospection dans la région, il y avait trouvé une excellente qualité de minerai de fer.

Après avoir fait toutes les recherches nécessaires, il entra en rapports avec une société anglaise qui avait accepté ses échantillons en lui confirmant, d'après l'échange de correspondance dont j'ai pris connaissance, que s'il pouvait mettre la région en exploitation, la société lui achèterait un million de tonnes par an de minerai de cette teneur. Celui qui détenait le bail n'a pu terminer certains relevés qui s'imposaient. Il aurait fallu faire un relevé magnétique afin de terminer l'étude de toute la région. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ne possédait pas les appareils nécessaires, mais le ministère fédéral des Mines et Relevés techniques en avait. J'ai transmis au ministère la correspondance que j'ai échangée avec ce monsieur, ainsi que la correspondance qu'il avait échangée avec la société britannique qui le poussait à exploiter la région et se disait prête à acheter un million de tonnes de ce minerai. Après un long retard, j'ai reçu une lettre du ministre des Mines et Relevés techniques, m'informant que le ministère n'entreprendrait pas ce genre de relevés à des fins commerciales.

A quelles autres fins le ministère effectue-t-il des relevés? J'espère que ce n'est pas uniquement pour en consigner le résultat dans les dossiers. C'est tout ce que j'ai pu obtenir du ministère. Dans son exposé cet après-midi, le ministre a souligné clairement le besoin de fer et d'autres matières premières et il a indiqué les travaux de recherches et d'exploration qu'on effectue. L'homme dont j'ai parlé a fait lui-même ses travaux d'exploration pendant deux ans, il a effectué toutes les analyses, mais un moment est venu où, pour exploiter la propriété et obtenir un débouché assuré, il lui manquait seulement l'aide du ministère, afin d'entreprendre un relevé magnétique, mais il n'a pu obtenir cette aide.

Les députés des provinces Maritimes estiment-ils que dans ce domaine leur région est traitée à l'égal du reste du Canada en ce qui concerne l'exploitation de ses ressources. Le ministre a clairement indiqué qu'une mine de tungstène, je crois, a été ouverte, dans

[M. Gillis.]

l'Ouest du Canada, qu'elle a été exploitée pendant la guerre, puis vendue à une société. Je suppose qu'un capital considérable y a été placé. Au début de la guerre, la mine a été rachetée, exploitée de nouveau, et d'autres capitaux y ont été placés. Je suppose que des millions de dollars payés par les contribuables ont été absorbés par cette entreprise. Cependant, si l'on demande au ministre des Mines et Relevés techniques de faire un travail ordinaire et routinier qui ne demande que l'équipement dont il dispose déjà, le ministre répond simplement que son service ne fait pas de pareils relevés à des fins commerciales.

M. Blackmore: L'honorable député a-t-il étudié la question avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et sa demande a-t-elle été secondée?

M. Gillis: Je ne l'ai pas étudiée avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse parce que celui qui m'a consulté l'avait déjà fait et que le gouvernement de cette province ne disposait pas d'équipement de la sorte.

M. Blackmore: Je me demande si le gouvernement de la Nouvelle-Écosse aurait demandé à Ottawa de faire ce relevé?

M. Gillis: Je n'en sais rien. J'ai fait des démarches et je sais bien la réponse que j'ai obtenue. On m'a répondu que le ministère ne faisait pas de relevés de la sorte à des fins commerciales.

Lorsque la Chambre sera saisie des crédits du ministre, j'espère qu'il nous dira pourquoi on envoie des équipes de relevés techniques à la recherche de nouveaux gisements miniers. Est-ce uniquement afin d'obtenir des rapports qu'on enfouit ensuite dans les archives, ou est-ce en vue de l'exploitation future à des fins commerciales, comme dans le cas de toutes recherches, exploration et préparation de cartes? Je tiens à obtenir une réponse du ministre sur ce point particulier, parce que je suis certain que les résultats d'une grande partie des recherches et des explorations menées par le ministère des Mines et Relevés techniques sont mis à la disposition des grandes sociétés afin de favoriser leur expansion, et le reste.

Je me suis levé à ce moment surtout pour signaler cette question. A la Chambre, à tous les ans, nous suivons des débats sur la mise en valeur du pays, mais on s'arrête à Québec. On ne pense pas à aller plus à l'est que Québec. Je viens de mentionner que j'ai cherché à obtenir un peu d'aide du ministère des Mines et Relevés techniques afin de mettre sur pied une industrie dont nous avons grandement besoin dans les provinces Maritimes, et j'ai été éconduit prestement avec la réponse que j'ai répétée dans cette enceinte.